

1 avril 2019

Le dossier Bayer/Monsanto/BASF reçoit le prix GCR du dossier de l'année 2019

Davies fait partie des lauréats du prix du dossier de l'année (*Matter of the Year*) pour son travail dans le dossier du regroupement de Bayer/Monsanto/BASF et des dessaisissements connexes, annoncé à l'occasion des 9^e prix annuels GCR (*Global Competition Review*) tenus le 26 mars à Washington, D.C.

Davies a représenté Monsanto Company en matière de concurrence et de réglementation dans le cadre de l'acquisition de celle-ci par Bayer AG pour la somme de 66 milliards de dollars américains. Ce regroupement de deux des plus importants fournisseurs d'intrants agricoles à l'échelle mondiale a fait l'objet d'examen approfondis de la part des autorités de réglementation à l'échelle internationale et au Canada. En raison de préoccupations quant à l'incidence du regroupement sur la concurrence au Canada, le Commissaire de la concurrence et Bayer AG ont conclu une entente qui exige de Bayer qu'elle vende ses activités liées aux semences et traits de canola et de soya, aux semences de carottes et au traitement de semences.

L'équipe ayant travaillé à cette opération comprend [John Bodrug](#), [Elisa Kearney](#) et [Alysha Manji-Knight](#).

Les prix GCR sont décernés tous les ans pour récompenser les meilleurs en matière d'application des règles de concurrence, de regroupements et de lutte contre les cartels dans le monde entier.